

Vassy

Où seront scolarisés les enfants de Moncy ?

QUOTIDIEN OUEST-FRANCE | vendredi 7 avril 2017

426 mots



Michel Roca, maire de Valdallière, et Caroline Chanu, adjointe en charge des affaires scolaires.

Un contentieux financier avec Tinchebray, la commune voisine de l'Orne, a conduit à cette situation. Seuls les enfants en cours de scolarité continueront d'être accueillis.

Les enfants de Moncy (Orne) pourraient ne plus fréquenter l'école maternelle ou élémentaire de Vassy dès septembre. La nouvelle a été annoncée au conseil municipal de Valdallière de mercredi, qui a dû reporter au 11 avril les votes prévus, faute de quorum.

Les élèves en cours de cycle maternel ou élémentaire ne sont pas concernés, ni ceux qui ont un frère ou une soeur déjà scolarisé à l'école de Vassy. Les autres pourraient être accueillis dans les écoles de Montsecret ou Saint-Pierre-d'Entremont (commune de Tinchebray).

Michel Roca, maire de Valdallière, explique la situation par un contentieux avec Tinchebray. Historiquement, les enfants de Moncy, à la fermeture de leur école dans les années 70, ont fréquenté l'école de Vassy, puis le collège. En juin 2004, une première convention fixe les conditions et, en particulier, le montant de la participation financière due par Moncy au titre des frais de fonctionnement.

Un tarif refusé

La construction de la nouvelle école maternelle de Vassy a conduit à un nouveau calcul du montant dû par élève, intégrant les intérêts de la dette contractée par Valdallière. Le nouveau tarif a toujours été refusé par Tinchebray, qui déduit systématiquement la partie concernant les intérêts de l'emprunt, et la dette atteint aujourd'hui 11 000 €.

Jérôme Nury, maire de Tinchebray-Bocage, a demandé une remise gracieuse de la somme, ce qui a été rejeté. Les deux maires se sont entretenus par téléphone fin mars, chacun restant sur ses positions. Pour justifier son refus de participer à la dette courante, Jérôme Nury avance que Tinchebray est en mesure d'accueillir les élèves de Moncy scolarisés en primaire à Vassy.

Michel Roca a pris acte de ce blocage. À Valdallière, un autre cas existe d'élèves scolarisés hors commune : Montchamp qui reçoit les enfants de Montchauvet. Là, la convention intègre les intérêts de la dette de la nouvelle école de Montchamp aux frais de fonctionnement mais aussi sa participation à la cantine et aux activités périscolaires.